

Compte rendu de la séance publique du mardi 14 novembre 2023 à 14 h 30

Communication de Jean AGNÈS

La Cité Interdite, miroir de la pensée chinoise.

Excusés : N. DOCKÈS, R.-P. COLIN, C. DUMAS, J. FAYETTE, J.-M. LAFONT, Ph. LEBRETON,
F. RENAUD.

La présidente Isabelle COLLON ouvre la séance à 14 h 30.

Elle rappelle que la séance sera suivie d'un quart d'heure académique, présentant la synthèse des travaux de la commission Écologie qui s'est réunie ce matin.

Elle rappelle également la réunion prévue de la classe des Lettres le mardi 28 novembre à 13 h 30.

Elle donne ensuite la parole à Robert BOIVIN, secrétaire général de la classe des Sciences, qui donne lecture du compte-rendu de la séance du 17 octobre (communication de notre confrère Daniel GRANGE).

Communication de notre confrère Jean AGNÈS.

Un résumé se trouve sur le site de l'Académie.

On ne présente pas notre confrère et trésorier Jean AGNÈS, précise la présidente, avant d'ajouter, après cette belle prétérition, que Jean AGNÈS, chef d'entreprise pendant 40 ans dans le secteur de la métallurgie et fortement impliqué dans la vie locale lyonnaise, est aussi un connaisseur averti de la Chine, et à ce titre, administrateur de l'Institut Franco-Chinois de Lyon.

Jean AGNÈS nous propose aujourd'hui une visite guidée de la Cité Interdite de Pékin, avec pour axe directeur l'idée que ce vaste ensemble palatial, couvrant 72 ha et construit de 1403 à 1420, sous le règne de l'empereur Yongle, est le « miroir de la pensée chinoise ».

Jean AGNÈS montre ainsi que tout, dans cet ensemble, qui, avec plus de 20 millions de visiteurs, est le lieu le plus visité au monde, est pensé dans le cadre de la symbolique du pouvoir impérial : depuis l'orientation, la disposition et la structuration de l'espace en schéma géométrique fractal, jusqu'aux détails de l'ornementation des toits, avec leurs tuiles vernissées, du jaune impérial et les chimères qui les ornent, et des portes, présentant neuf rangées de neuf clous.

L'ensemble palatial est orienté sud-nord ; il est entouré par des douves, s'ouvre au sud sur la Rivière aux eaux d'or en forme d'arc, avec trois ponts qui représentent les flèches (le pont du milieu est réservé à l'empereur) et est adossé au nord à la colline du charbon. Il se structure en délimitant par le mur du Dragon la partie officielle au sud et la partie privée au nord. Jean AGNÈS montre que la structuration de la partie officielle symbolise le pouvoir absolu, avec les palais impériaux de l'axe central, entourés, à l'est par les bâtiments de la vie intellectuelle – notamment le palais de la Source profonde de la littérature qui contenait la bibliothèque impériale, et à l'ouest par ceux de la gloire militaire, avec notamment le palais de la Bravoure militaire. Il insiste particulièrement sur le palais de l'Harmonie Suprême, qui était la salle du trône, et sur le palais de l'Harmonie Parfaite, dans lequel se déroulaient les examens impériaux. Il met l'accent également sur les matériaux (marbre, pierre, bois, tuiles) et sur les techniques d'acheminement et de construction (emboîtement par tenons et mortaises).

Jean AGNÈS fait revivre la Cité Interdite en évoquant les grandes figures impériales qui y ont régné, de l'empereur fondateur Yongle, 3^e empereur de la dynastie Ming, qui régna de 1403 à 1424, à l'empereur Kangxi, de la dynastie Qing, qui régna 61 ans, réformateur du calendrier et qui ouvrit la Chine à l'Occident, avec notamment la célèbre mission des « mathématiciens du Roi », envoyée par Louis XIV, et à l'empereur Qianlong, qui a également régné 60 ans et a lancé la réalisation de « l'Encyclopédie des quatre trésors ».

La Cité Interdite est aussi le lieu clos des eunuques (jusqu'à 10 000 sous les Ming) et des épouses et concubines, et le creuset d'intrigues et d'une décadence, commencée sous le règne de l'impératrice douairière Cixi, puis précipitée sous celui du dernier empereur Puyi, qui accède au trône en 1908, est renversé par la République en 1911 et quitte la Cité Interdite en 1924.

Discussion académique.

La présidente Isabelle COLLON remercie Jean AGNÈS de cette savante et vivante déambulation dans l'un des lieux les plus célèbres du monde. Elle fait remarquer que le début du 15^e siècle est en Europe le moment du Gothique flamboyant et qu'on ne peut avoir contraste plus saisissant que celui entre l'architecture verticale gothique et l'architecture horizontale contemporaine de la Cité Interdite.

Maryannick LAVIGNE-LOUIS demande si on a un nom d'architecte et si on peut penser à une influence d'Angkor Vat au Cambodge.

On a deux noms d'architectes, répond Jean AGNÈS, mais on n'a pas retrouvé les plans. Quant à l'influence d'Angkor Vat, on ne peut rien affirmer. Il faut insister sur le choix de l'emplacement de la Cité Interdite, sur les restes d'un ancien palais des Mongols, et surtout sur le système d'approvisionnement en eau, assuré depuis la fin de la dynastie Yuan, par le captage des sources des montagnes d'alentour, pour alimenter Pékin.

Maryannick LAVIGNE-LOUIS rappelle que Anghor Vat a disparu à cause de l'assèchement.

Philippe MIKAELOFF rappelle la difficulté de l'apprentissage des caractères chinois : est-ce une des raisons de l'excellence intellectuelle des chinois ?

En Chine, répond Jean AGNÈS, les matières principales de l'apprentissage sont la langue chinoise, les mathématiques et l'anglais. Et il nous rassure en rappelant que pour un chinois l'apprentissage du français est très difficile sur le plan grammatical.

Que reste-t-il à l'intérieur des palais de la Cité Interdite, puisque l'essentiel des collections se trouve au musée de TaiPei à Taiwan ? demande Joseph REMILLIEUX.

Il reste encore des objets extraordinaires, répond Jean AGNÈS, dont des pièces de monnaie, des clepsydres et des horloges. Mais il est vrai que les collections du palais ont souffert d'abord des détournements massifs opérés par les eunuques et surtout des tribulations de la guerre avec le Japon puis des troubles politiques. En effet au début de l'invasion japonaise, 20 000 caisses d'objets ont été envoyées à Nankin et Shanghai, puis après l'invasion du sud par le Japon, ces caisses ont été rapportées à Chongking, capitale de Tchang Kai-chek, pour être emportées à Taiwan, après la défaite du Kuomintang.

François SIBILLE rebondit sur la maîtrise de l'eau par les chinois. Lors de la construction du barrage des Trois Gorges, les ingénieurs ne pouvaient prédire avec précision le niveau de l'eau en amont du lac ; ce niveau de stabilité a-t-il été atteint ?

Avant que la loi de Torricelli n'existât, répond Jean AGNÈS (le bel imparfait du subjonctif est de Jean AGNÈS lui-même), les chinois en avait découvert le principe (le carré de la vitesse d'écoulement d'un fluide est proportionnel à la hauteur du fluide dans le réservoir). Les chinois étaient passionnés par la mesure du temps, et il y avait un « Bureau des clepsydres » au ministère de l'astronomie, qui dépendait du ministère des rites.

Quelle place a la musique dans l'éducation et dans les cérémonies ? demande Jean-François DUCHAMP. Importante, répond Jean AGNÈS. Les instruments chinois sont très différents des nôtres, comme les violons à deux cordes, et la gamme est pentatonique. Les jésuites ont apporté un instrument, l'épinette. Thierry DUMONT souligne à ce propos qu'il y a eu une pénétration de la musique européenne : un concert de Corelli a été donné à la Cité Interdite sous le règne de Qianlong et Kangxi possédait un clavecin. On

peut trouver un enregistrement de la dite « messe des Jésuites de Pékin », qui mêle musique européenne et chinoise.

Laurent THIROUIN s'interroge sur le type d'exercices constituant les examens impériaux. Ce sont toujours des questions à partir des classiques, répond Jean AGNÈS : citation à resituer dans le texte (citer la citation précédente ou suivante) ou à commenter dans une dissertation. Les mathématiques sont entrées plus tard dans les examens. La procédure des examens, créée en 605, a été supprimée en 1905.

Qu'en était-il des liturgies et cérémonies ? poursuit Laurent THIROUIN. Tout était codifié, répond Jean AGNÈS ; le Livre des Rites contient le Livre des Cérémonies qui détaille les rites des cérémonies officielles, des cérémonies funéraires, etc.

C'est au fond comme le cérémonial de Versailles, constate Maryannick LAVIGNE-LOUIS.

La présidente Isabelle COLLON remercie chaleureusement Jean AGNÈS de sa conférence très documentée et très vivante, qui recueille des applaudissements nourris.

Quart d'heure académique.

La séance se poursuit par un quart d'heure académique, présenté par Michel LAGARDE, qui réussit, commente la présidente, le tour de force de présenter en un quart d'heure les trois heures et demie de la séance de restitution des travaux de la commission transversale « Écologie », qui s'est tenue ce matin même.

Michel LAGARDE résume les lignes de force de ces travaux et présente les interventions des membres de la commission, selon les neuf axes de réflexion retenus :

1. L'Académie de Lyon, l'écologie et l'environnement (P. Crépel).
2. La politique de production de l'énergie nucléaire en France (J. Remillieux).
3. L'option fusion nucléaire pour un futur énergétique décarboné (G. Boulon).
4. L'hydrogène, vecteur d'énergie propre (A. Cozzzone).
5. Limites planétaires et pollution atmosphérique (I. Vauglin).
6. Informatique, matériel électronique et environnement (Th. Dumont).
7. Écologie, nutrition, santé (M. Lagarde).
8. Le droit de l'environnement (N. Dockès-Lallement et D. Saint-Pierre).
9. L'écologisme est-il un humanisme ? (D. Reynaud, L. Thirouin).

La présidente remercie Michel LAGARDE de sa présentation précise et concise et invite l'assistance à se reporter au rapport nourri et très intéressant, faisant la synthèse des travaux de la commission.

La séance est levée à 16 h 35.

Nathalie FOURNIER
Laurent THIROUIN